



Certificateurs

- CPNE de la fabrication de l'ameublement

Publics

- Jeunes
- Salarié(e)
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

Accès

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par expérience (VAE)

DESCRIPTION DE LA QUALIFICATION

Le/la pilote de ligne assure la mise en route et la conduite d'une ou plusieurs ligne/s de fabrication composée/s selon le process, d'un ou plusieurs équipements de fabrication, dans le respect des procédures et des règles de qualité, d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement et des cahiers des charges des clients.

Il/elle contrôle l'approvisionnement de la ligne, les réglages et les paramètres.

Il/elle réalise l'entretien et la maintenance de premier niveau sur les équipements.

Il/elle peut coordonner les activités des opérateurs sur la ligne.

BLOCS DE COMPÉTENCES

Bloc 1 : Préparation et lancement de la production sur une ligne automatisée de fabrication dans l'ameublement

- Recueillir toutes les informations nécessaires permettant l'organisation et la réalisation des activités de fabrication
- Identifier les caractéristiques des matières premières et des produits finis
- Identifier les étapes du procédé des fabrications, des différents équipements les points critiques et les risques associés
- Identifier les outils et les paramètres d'usinage adaptés aux matériaux
- Vérifier la disponibilité et la conformité des matières premières, des produits, de la quincaillerie, des équipements
- Vérifier le bon état de marche et régler les équipements de la ligne
- Lancer, ajuster et valider la présérie et la série

CCN1

1411 - Fabrication de l'ameublement

Nomenclature du niveau de qualification

Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé

État

Inactive mais déployable

- Appliquer les règles QHSE dans toute activité de préparation et de lancement de la production
- S'organiser pour réaliser toutes les activités de production dans le respect des plannings établis et des contraintes
- Identifier des anomalies et proposer des actions correctives

Bloc 2 : Pilotage et surveillance d'une ligne de fabrication dans l'ameublement

- Réaliser les opérations de démarrage, de réglage, d'arrêt et de redémarrage d'une ligne de fabrication
- Approvisionner la ligne dans les règles de sécurité
- Contrôler la qualité et la conformité des pièces en cours de production
- Détecter tout dysfonctionnement, anomalie, dérive, non-conformité
- Évaluer le degré de gravité et prendre les mesures adaptées : déplacement manuel de la pièce, ajustement des paramètres, alerte, arrêt, transmission d'informations, procédure d'urgence, enregistrement des dysfonctionnements
- Coordonner les activités des opérateurs
- Conduire l'installation en mode dégradée, en suivant les procédures et en assurant la conformité de la production
- Appliquer les règles QHSE dans toute activité de production

Bloc 3 : Réalisation d'interventions techniques sur la ligne de fabrication dans l'ameublement

- Identifier les différents composants des équipements de la ligne et leur fonctionnement
- Réaliser le nettoyage régulièrement son poste de travail
- Identifier les dysfonctionnements techniques et pannes
- Identifier le degré de gravité et prendre les mesures adaptées en cas de dysfonctionnement
- Réaliser la maintenance de premier niveau des équipements
- Préparer la mise à disposition des équipements pour les opérations de maintenance
- Réaliser le suivi des opérations de maintenance
- Appliquer les règles QHSE dans toute activité d'entretien et de maintenance

Bloc 4 : Traitement des informations techniques et conduite d'actions d'amélioration

- S'approprier des consignes et les appliquer
- Rechercher des informations techniques dans les outils et la documentation professionnelle de l'entreprise
- Saisir les informations nécessaires à la traçabilité de la production
- Transmettre les informations nécessaires aux différents interlocuteurs par écrit ou par oral
- Utiliser correctement le langage technique en usage dans la profession
- Situer son activité dans le fonctionnement de l'équipe, du service et de

l'entreprise

- Utiliser les outils, moyens de communication et systèmes d'information en vigueur dans l'entreprise
- Identifier l'impact de son activité sur les autres services
- Analyser les indicateurs de production du service et leur signification
- Proposer des actions correctives et des actions d'amélioration en utilisant une méthode pertinente
- Conduire des actions d'amélioration